

Finances publiques et balance des paiements du Maroc

Autor(en): **Gern, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **20 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-135501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Finances publiques et balance des paiements du Maroc¹

Jean-Pierre Gern
Bâle

Au Maroc, les finances publiques ont exercé une influence considérable sur la balance des paiements — plus même, elles l'ont modelée, structurée. A quoi doit-on ce phénomène ? Durant le Protectorat, une partie des dépenses d'administration et surtout d'investissement public a été prise en charge par l'ex-métropole. Ces flux de fonds se déversaient dans un pays dont la structure elle-même était profondément coloniale: à côté d'un secteur traditionnel important, mais sans grandes relations avec l'extérieur, se développait un secteur moderne assez restreint (vu les dimensions géographiques et démographiques du pays). Ce secteur vivait dans une étroite dépendance de l'étranger, autant du point de vue de ses ressources que de ses débouchés ou de ses attaches financières. Les dépenses de l'administration n'étaient pas absorbées par l'économie interne; elles affectaient assez directement la balance des paiements.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les dépenses de la France ont bien diminué; le budget propre du Gouvernement marocain s'est par contre développé. La composition des ressources financières a changé, l'aide américaine est venue remplacer les prêts du Fonds de développement (FDES). Comment les finances publiques influencent-elles la balance des paiements ?

I. Examen de la structure de la balance des paiements

Le tableau 1 est présenté de manière à mettre en relief le contenu de la balance des paiements. Les facteurs autonomes ont été autant que possible dégagés, et présentés les premiers.

Les dépenses publiques de la France au Maroc constituent en effet une variable indépendante; elles ne sont guère déterminées par la situation économique du pays. Elles ne dépendent que des besoins de l'administration, de la situation politique (pour les dépenses militaires qui constituent l'essentiel du budget au cours de la période étudiée) et de la politique d'investissement ou d'aide, outre-mer, du Gouvernement français.

Les dépenses des autres Etats étrangers consistent essentiellement en dépenses américaines. Les Etats-Unis entretiennent en effet des bases militaires dans le pays et accordent au Maroc une aide économique appréciable depuis 1957.

A cela s'ajoute, parmi les facteurs déterminants, l'importation des capitaux accompagnée avant l'indépendance d'un courant d'immigration. Certes cette dernière dépend de la situation économique du pays, des perspectives qu'il offre, de ses ressources naturelles. Mais par rapport aux divers éléments de la balance des paiements, elle n'en joue pas moins le rôle de « primum movens ». Il est malheureusement difficile de représenter ce flux. La statistique ne nous indique parmi les investissements nouveaux que les participations étrangères

¹ Cette étude a été entreprise pour le *Basle Centre for Economic and Financial Research*, qui jouit de l'appui financier de la Fondation Ford, New York.

TABLEAU 1

Balance des paiements

(En milliards d'anciens francs)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Dépenses de la France . .	47,8	54,8	52,1	76,0	95,9	80,5	61,7
Autres opérations publi- ques étrangères couran- tes (net)	16,3	14,0	12,9	10,6	10,2	15,2	17,3
Total	64,1	68,8	65,0	86,6	106,0	95,7	79,0	72,7	..
Id. y compris les investisse- ments nouveaux, em- prunts, prêts reçus (net)	77,1	76,8	72,1	96,2	106,3	99,1	87,0	74,4	54,7
Exportations	95,8	94,8	100,5	110,1	120,0	119,1	146,6	146,2	193,4
Importations	162,5	154,4	151,5	148,3	145,0	134,7	152,5	132,2	195,2
Solde	-66,7	-59,6	-51,0	-38,2	-35,0	-15,6	-5,9	+14,0	-1,8
Solde des opérations cou- rantes privées	-76,3	-72,8	-71,7	-59,9	-49,5	-35,8	-28,1	+1,4	..
Mouvements de fonds non recensés	+6,0	-4,2	-4,5	-36,1	-110,6	-19,6	-36,3	-49,5	..
Total	-70,3	-77,1	-76,2	-96,0	-160,0	-55,4	-64,4	-48,1	-21,7

SOURCES: Tableaux économiques, 1915-1959 ; La Situation économique en 1959 ; Banque du Maroc, Rapport du 29 juin 1961.

TABLEAU 2

Finances publiques — Budgets prévisionnels

(En milliards de francs marocains)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1956	1957	1958	1959	1960	1961
<i>Budget ordinaire</i>													
Recettes	33	42	55	63	72	77	105	111	118	140	147	157	170
<i>Dont</i> : Impôts directs . .	9	12	14	16	17	15	18	19	18	20	23	24	25
Droits de douane . . .	12	17	19	18	18	17	18	18	24	34	33	35	33
Impôts indirects . . .	4	5	6	7	11	14	18	25	33	37	35	34	38
Moyens d'équilibre . .								5	2	5	8	9	11
Dépenses	29	39	49	56	66	77	105	111	118	140	147	157	170
<i>Dont</i> : Education nationale	9	7	9	10	11	13	15	16	19	21	24	28	33
Défense nationale . . .								12	16	19	19	19	22
Ministères administratifs								29	29	32	33	33	34
<i>Budget d'équipement</i>													
Recettes = dépenses . . .	25	24	27	35	31	35	31	32	28	38	37	36	45
<i>Dont</i> : Emprunts extérieurs								20	12	13	19	20	24

SOURCES: 1950-1956: Tableaux économiques du Maroc 1915-1959 ; 1956-1961: Ministère des finances; La Zone Franc en 1960.

au capital de sociétés marocaines. Le reste est dilué dans le solde général des transactions privées non identifiées.

On constate dans le tableau 1 que le solde des autres transactions est, année après année, presque égal à celui des opérations que nous avons isolées, à condition d'exclure de la balance certains mouvements spéculatifs, notamment de 1957 à 1959 ¹.

Si les transferts publics, et parallèlement les investissements de capitaux étrangers, ont exercé une influence déterminante sur le solde des autres transactions jusqu'à la fin du Protectorat, ils n'ont pas pour autant déterminé l'évolution des divers éléments de la balance. Tout au contraire, ces derniers subissent l'influence de facteurs divers et suivent chacun une évolution propre. Le problème est donc de découvrir comment, à travers le jeu de toutes ces interactions, les transferts publics et d'une manière plus générale l'ensemble des finances publiques influencent le solde global des transactions courantes privées.

Analysons premièrement les importations. Elles sont réparties dans les statistiques officielles en cinq groupes:

1. énergie,
2. matières premières et demi-produits,
3. équipement,
4. produits destinés à l'alimentation humaine,
5. autres produits de consommation.

Les achats de biens d'équipement dépendent étroitement de l'investissement interne.

Ceux de matières premières s'expliquent en partie par l'évolution des prix. L'élasticité de la demande étant inférieure à 1, les variations de prix ne sont pas compensées par des variations inverses de quantité. Quant au volume des importations, il dépend essentiellement du développement de la production industrielle interne.

L'importation de produits énergétiques trouve son explication dans l'évolution des besoins du pays. Comme la production locale est égale, voire supérieure, à l'importation, c'est leur somme qu'il faut confronter avec la production industrielle. Les fluctuations des importations d'énergie sont déterminées par l'écart entre la production locale et la demande d'énergie du secteur productif.

Un raisonnement semblable s'applique aux produits alimentaires. D'année en année, les variations des importations sont toujours opposées à celles des ressources internes (production moins exportations). D'autre part, elles ont suivi une tendance ascendante jusqu'en 1957. Depuis lors elles sont plus stables. Cette tendance est apparemment déterminée par la croissance du revenu national. Il a augmenté de 5,0 % par an de 1951 à 1957. Les ressources internes augmentaient alors de 5,6 %, de telle sorte que les importations, pour assurer une augmentation de 4,8 % des ressources alimentaires totales, n'ont dû augmenter que de 3,1 % par an. La tendance à partir de 1957 n'est pas encore aisément déterminable.

Quant aux importations d'autres biens de consommation, elles ont fluctué sous l'action conjuguée de deux facteurs principaux:

- le revenu national,
- le nombre d'étrangers dans le pays.

L'évolution des dépenses en services a évolué d'une manière assez semblable.

¹ Entrées spéculatives de fonds en fin d'année: 30-40 milliards à fin 1957, 10 milliards à fin 1958.

Les autres dépenses de la balance des paiements: revenus du travail, du capital, transferts dus à l'émigration, mouvements de fonds aux titres les plus divers, hot money... ne sont pas identifiables. Il n'est donc pas possible de rechercher quels facteurs déterminent leur évolution.

L'évolution des exportations pourrait faire l'objet d'une analyse semblable. Elle serait théoriquement nécessaire car les finances publiques n'affectent pas seulement la consommation, la dépense, mais également la production. Le lien entre dépense publique et consommation ou dépense privée est simple et direct: la part qui ne va pas à des achats de biens est constitutive de revenus, lesquels sont utilisés à l'achat de biens locaux ou importés, ou transférés à l'extérieur. Dans une économie peu diversifiée ou coloniale les effets sur la balance des paiements de tout accroissement des achats publics ou des revenus distribués est immédiat et aisément discernable.

Au contraire, l'effet des finances publiques sur la production, sur l'offre locale et les exportations n'est ni immédiat, ni localisé dans le temps de la même manière. C'est ainsi qu'une fiscalité faible cherche à attirer au Maroc des entreprises industrielles. Peut-on espérer déceler jamais le rapport entre les recettes dont l'Etat s'est privé au cours des ans et l'amélioration de la balance des paiements qui en résulte? De même pour les investissements d'infrastructure, la scolarisation, l'amélioration de l'état de santé de la population... Dans quelques domaines seulement le lien est plus immédiat: modification des taxes d'exportation, politique de prix pour les transports de matières exportées, etc. — encore faut-il connaître l'élasticité des marchés extérieurs, la compressibilité des coûts d'exploitation...

Avec les données dont nous disposons pour le Maroc, nous ne pouvons pas espérer déceler les effets des finances publiques sur les recettes en devises du pays par l'intermédiaire des activités productrices. D'ailleurs cet effet, au contraire du précédent, est essentiellement structurel; il porte sur la capacité de production. Or l'analyse et la recherche des causalités au niveau des structures est une tâche beaucoup plus délicate.

II. Influence des finances publiques sur la balance des paiements jusqu'en 1956

Depuis le début du Protectorat, et même auparavant, la balance commerciale du Maroc était traditionnellement déficitaire. Ce fait ne signifie pas que le pays ait vécu si longtemps au-dessus de ses moyens. Depuis que le Maroc s'est ouvert à l'immigration étrangère, que son économie, de traditionnelle et autarcique qu'elle était, est devenue coloniale, le pays s'est inscrit dans un réseau d'interdépendances économiques et de flux réels et monétaires qui dépassent ses frontières nationales.

Il importe donc d'étudier la structure de la balance des paiements en fonction du complexe économique qui a déterminé l'évolution du pays jusqu'à l'indépendance, d'y déterminer le rôle et l'influence des finances publiques: comment leur structure est liée à celle de la balance des paiements — sans qu'il soit toujours possible d'établir rigoureusement des liens de causalité.

Faute de données suffisantes pour les années antérieures, il est impossible de faire remonter cet examen au-delà de 1950 (voir 1952 pour ce qui concerne l'ensemble de la balance des paiements).

Au début de la période sous étude, on assiste à une rapide expansion du Maroc. Les investissements privés et publics sont considérables. Le financement en est assuré essentiellement de l'extérieur: 15 milliards de francs marocains au minimum pour les investissements privés (probablement bien davantage), 25 milliards de francs marocains pour les

investissements publics, en 1951; guère moins au cours des deux années suivantes; et cela sans compter les investissements publics français et ceux des Américains sur leurs bases (en moyenne 15 milliards de francs marocains). C'est ainsi qu'en 1951, sur une centaine de milliards d'investissements plus de quarante sont financés de l'extérieur. Le reste de l'investissement privé est financé presque uniquement par les profits des entreprises étrangères, profits réalisés en grande partie dans les industries d'exportation.

Par ailleurs les dépenses courantes de l'administration française sont élevées: une quarantaine de milliards. Elles sont également financées de l'extérieur, ce qui porte à 80 milliards de francs marocains au moins les importations de fonds réalisées à ces divers titres.

Comment réagit l'économie marocaine ?

Il est difficile de pousser très loin l'analyse, faute de données sur la structure des flux. Distinguons pourtant l'investissement et les autres dépenses.

Avant 1956, l'investissement privé est supérieur à l'investissement public. Il monte en flèche jusqu'en 1952 puis redescend presque aussi rapidement. L'investissement public est plus stable. Il croît lentement. L'importation de biens d'équipement et de matières premières pour la construction est très élevée en 1952; elle atteint 30 à 40 % du volume des investissements. L'étude des séries temporelles comme celle de la nature des divers investissements révèle que la demande de biens importés provient davantage du secteur privé que du secteur public. Ce dernier est surtout occupé à des travaux d'infrastructure et de construction qui aboutissent plus à la distribution de revenus et à l'achat de biens locaux qu'à l'importation d'équipement. C'est le contraire dans le secteur privé. Donc le déficit de la balance commerciale dû au chapitre investissement concerne plus le secteur privé que le secteur public. L'intensification des programmes d'investissement public n'a pas affecté à ce titre la balance des paiements d'une manière très significative. Par contre, en accroissant les dépenses internes du gouvernement, elle a gonflé des flux que nous allons examiner en même temps que les dépenses ordinaires.

Une petite partie des dépenses publiques va à l'importation directe de biens d'équipement, ou d'autres. Le reste alimente la demande interne. Faute de pouvoir analyser la structure de cette demande, il n'importe pas tellement de distinguer entre achats de biens, contrats d'entreprise (importants pour les travaux publics), distribution de revenus ou de subventions. D'une manière plus ou moins directe, c'est la demande interne qui est accrue.

La comparaison du volume total des dépenses publiques au revenu national permet d'appréhender l'importance du phénomène; elles en représentent près de 25 % en 1952, plus de 40 % en 1956. De plus en plus, au cours des dernières années du Protectorat, les finances publiques sont devenues l'élément dynamique de l'économie. Alors que la situation politique et d'autres facteurs causaient la stagnation, voire la dépression dans le secteur industriel surtout, l'augmentation du volume des dépenses publiques a maintenu le niveau de l'activité. Pendant cette même période, l'utilisation des revenus privés s'est portée de moins en moins vers les biens d'importation, et de plus en plus vers le transfert à l'étranger. Pour la balance des paiements, le résultat n'était pas très différent, seule la répartition interne a changé.

Les rapports de 25 % et 40 % paraissent élevés pour un pays où la fiscalité est particulièrement basse, comme le Maroc. Ils incluent toutes les dépenses de la France et des Etats-Unis (en 1956, les dépenses militaires de la France étaient très élevées). Par rapport au revenu national, la charge fiscale n'a jamais dépassé 18 %, même si l'on inclut les prélèvements indirects qui résultent des monopoles d'Etat et du produit du domaine.

C'est l'écart entre le taux des prélèvements et celui des dépenses publiques qui constitue le principal facteur d'influence des finances publiques sur la balance des paiements. Le premier effet de cet écart est certainement de stimuler l'économie interne, certains secteurs, certaines régions, de manière assez directe, d'autres de manière plus diffuse. Il est difficile par exemple de déceler l'influence de cet écart dans l'économie traditionnelle et les régions reculées du pays. Pourtant elles-mêmes ont joui de l'augmentation du pouvoir d'achat des villes, des centres administratifs ou militaires, etc. La production agricole a pu se développer grâce à l'accroissement général des revenus; les petites industries locales de même. On doit donc en partie à la réalisation d'importants investissements publics l'expansion générale du pays au début de la dernière décennie — sans qu'elle suffise pour autant à l'expliquer! — Ces effets multiplicateurs et inducteurs d'investissement des finances publiques ne peuvent malheureusement pas faire l'objet d'un examen très serré. Ils dépendent largement de la réponse de l'économie privée à ce stimulant. Cette réponse très positive il y a dix ans est devenue de plus en plus réservée. En termes clairs, l'investissement public et l'excédent des dépenses sur les recettes provoquaient vers 1950, dans un climat de confiance et d'optimisme, une demande diversifiée, des investissements dans tout le secteur moderne, et même une certaine expansion de l'économie traditionnelle (sinon dans les branches artisanales que l'industrie venait concurrencer). Après s'être ainsi diffusé dans toute l'économie, cet excédent de dépense provoquait un surplus d'importations que les transferts de fonds publics et privés suffisaient juste à couvrir.

Tentons de préciser un ou deux des circuits les plus directs:

Une partie des revenus distribués, qu'il est difficile d'estimer, prend directement le chemin de l'étranger.

L'accroissement des revenus provoque une augmentation de la demande alimentaire dans une proportion à peu près égale, avons-nous vu. Le pays étant riche sur le plan agricole y peut satisfaire pour une bonne part. Mais l'importation de denrées alimentaires constitue un élément appréciable de l'approvisionnement du pays et elle a contribué à répondre à l'accroissement de la demande depuis 1950.

A l'accroissement des revenus est également lié, quoique de manière moins rigoureuse puisque la demande en est surtout due aux étrangers résidant dans le pays, l'importation d'autres produits de consommation courante.

La construction et les travaux publics, les achats de l'Etat à l'industrie locale stimulent l'activité interne, mais suscitent en même temps une importation de matières premières assez proportionnelle au niveau des commandes. Le Maroc manque notamment de bois de construction, de fer et de sources énergétiques (les récentes découvertes de pétrole vont y pourvoir bientôt). Cette demande provoque également l'importation de biens d'équipement dans certaines branches d'activité.

En résumé, les finances publiques, qui ont joué un rôle important dans le développement de l'économie interne en créant et en suscitant de nombreux investissements, ont eu une influence non moins considérable sur la balance des paiements. Les effets des dépenses publiques n'ont pas été entièrement « absorbés » par l'économie interne à cause de la structure particulière du pays: un secteur traditionnel qui ne thésaurise pas et n'obtient guère de crédit, mais dépense chaque année l'argent qu'il reçoit du secteur moderne ou de l'étranger; un secteur moderne encore peu diversifié sous le Protectorat et notamment dépourvu d'industries de base. Ils se sont donc fait sentir également, de manière assez directe, dans la balance des paiements. Ainsi le réseau des circuits que nous avons décrit a trouvé son équilibre — un équilibre non pas statique, mais dynamique, élément de base du développement rapide du Maroc.

III. Influence des finances publiques sur la balance des paiements depuis l'indépendance

1. *Le cadre économique*

S'il n'est pas possible d'étudier la dernière décennie comme un tout homogène et si une distinction s'impose entre les dernières années du Protectorat et les premières années de l'indépendance, cela est dû surtout aux changements des conditions économiques. Certes, quelques modifications apportées aux institutions légitiment aussi cette division de l'étude ; on s'en rendra compte plus loin.

Les années 1956 à 1962 contrastent étrangement avec les années 1949 à 1954. Alors qu'il y a dix ans on assistait à une rapide expansion, de type colonial, on assiste depuis quelques années à une difficile restructuration de l'économie. Pour comprendre quel est aujourd'hui le rôle des finances publiques, quelle est leur influence sur l'économie interne et sur la balance des paiements, il faut commencer par rechercher les causes et la nature du ralentissement de l'expansion après l'indépendance.

Il y a dix ans, le territoire marocain a été le bénéficiaire d'un afflux d'hommes, de capitaux, d'entreprises. Les immigrants sont très actifs; ils sont en étroite contact avec l'étranger; ils créent rapidement un secteur économique prospère que les dépenses d'infrastructure du gouvernement viennent soutenir. Il est difficile de dire dans quelle mesure l'économie nationale (c'est-à-dire: de la nation) marocaine a été touchée. Elle a profité des réalisations effectuées sur son territoire, quoiqu'elle n'y ait participé que marginalement.

De 1952 à 1955, on assiste à une baisse conjoncturelle, normale, dans certains secteurs, notamment la construction. Cette baisse est « normale », car l'enthousiasme démesuré des Européens pour le Maroc ne pouvait durer.

Mais dès l'avènement de l'indépendance, d'autres phénomènes apparaissent. L'émigration massive vide le secteur moderne de ses dirigeants, de sa main-d'œuvre à tous les niveaux, de ses consommateurs. Les industries de transformation, le commerce des grandes villes en subissent durement le contrecoup. L'atmosphère se détériore dans les grands centres, on n'investit plus.

L'économie marocaine traditionnelle par contre continue de se développer. Elle souffre de la crise des centres européens dans la mesure où elle y avait trouvé des débouchés. On ne dispose pas des chiffres nécessaires pour déterminer exactement son évolution. Essentiellement agricole, elle subit d'ailleurs des fluctuations très vives. Les années 1957 et 1961 furent mauvaises.

Les mines (phosphates, manganèse, plomb et zinc, fer) jouissent également d'une expansion soutenue, grâce à une bonne conjoncture internationale. Elles travaillent en effet essentiellement pour l'exportation.

On ne peut donc pas dire que le ralentissement observé depuis 1956 ait atteint l'économie *nationale* marocaine autant que les statistiques le suggèrent.

2. *La balance des paiements*

L'équilibre des flux que nous avons décrit plus haut comme typique des dernières années du Protectorat s'est maintenu en 1956 et 1957. Certes au cours de ces années, l'indépendance a provoqué une certaine fuite de capitaux. Mais il ne faut pas la surestimer; premièrement les transferts publics à destination du Maroc ont été particulièrement

élevés au cours de ces années, et secondement, dans une large mesure, les sorties de fonds ont pris la place d'importations, avec une diminution correspondante du déficit de la balance commerciale.

La balance des paiements a subi dès 1958 de profonds changements dus :

- à l'évolution de l'économie,
- à l'évolution politique,
- aux modifications de la structure monétaire.

Dès 1958 on assiste à une certaine reprise de l'activité. Le volume des importations et des exportations croît à nouveau.

Malheureusement ce nouvel élan est coupé à la fin de l'année par la dévaluation du franc français et le décrochage du franc marocain. Malgré une taxe de 10 %, un volume considérable de fonds quittent le pays pendant les six premiers mois de 1959. Quand en juillet le compte d'opération est suspendu par le Trésor français, les transferts à destination de la France sont contrôlés. Finalement, en octobre la création du dirham s'accompagne d'une dévaluation de 20 %. Le décrochage a provoqué une hausse des prix marocains en France et entravé les secteurs travaillant pour l'exportation. La baisse des prix d'importation, exprimés en francs marocains n'ayant pas été aussi forte que celle des prix d'exportation, les termes de l'échange devinrent défavorables avec la zone franc. Il n'est pas certain que la dévaluation subséquente du dirham les ait fait revenir à leur niveau premier. Pourtant dès l'automne 1959, la confiance dans le système monétaire retrouvée, une certaine reprise put être observée. Dans l'ensemble de l'année, le freinage de l'économie dû aux troubles monétaires a si bien diminué les importations — en biens d'équipement et demi-produits surtout — que la balance commerciale s'est trouvée équilibrée, pour la première fois depuis 1941.

Le contrôle des transferts, pour sa part, en limitant les exportations de fonds a accru rapidement la liquidité interne. Cette augmentation de la liquidité n'a pas conduit à un accroissement de l'investissement. Elle s'accumule dans les banques. De telle sorte que si quelques investissements d'importance sont réalisés avec le concours du BEPI et la collaboration d'entreprises étrangères, le petit investissement dispersé est faible¹.

En 1960, les importations ont donc repris. Sans doute, cette hausse est due en partie au blocage des transferts, d'où l'augmentation particulièrement forte observée pour les produits finis de consommation, demi-produits et produits bruts. Elle est due à une situation conjoncturelle favorable: seules les importations de produits bruts et demi-produits dépassent en tonnage le niveau atteint en 1956. Mais on hésite à parler d'une véritable reprise économique: les importations de biens d'équipement ont certes augmenté depuis l'année précédente, mais ne dépassent guère le niveau très bas qu'elles avaient atteint en 1957 (en volume).

Les indices d'importation en valeur donnent une image très différente, mais après avoir constaté que pour toutes les catégories de produits (sauf l'alimentation) la hausse des valeurs moyennes est égale au taux de la dévaluation, on se rend compte que cette reprise des importations en valeur, notamment des biens nécessaires au développement, est largement illusoire.

¹ Voir le *Rapport de la Banque du Maroc*, du 29 juin 1961, p. 23.

TABLEAU 3

Structure des importations

(En pourcent)

	1950	1952	1959	1960
Energie	5,5	5,9	8,6	7,4
Matières premières et demi-produits	20,4	25,2	25,8	27,3
Equipement	20,9	19,7	12,8	13,4
Produits destinés à l'alimentation humaine	25,6	18,7	22,5	21,0
Autres produits de consommation	27,7	30,5	30,3	31,0

SOURCES: Tableaux économiques du Maroc, 1915-1959 ; La Zone Franc en 1960.

3. *Les finances publiques*

La structure des finances publiques a changé. L'indépendance a été accompagnée de charges nouvelles. Le poids de la fiscalité s'est accru ¹. De 1946 à 1950, les recettes ordinaires de l'Etat ont augmenté de plus de 40 %, alors que le revenu national augmentait à peine de la moitié. D'autre part, le rapport entre le budget ordinaire et le budget d'équipement a évolué au détriment du second.

Alors que l'aide économique française était versée en francs ², l'aide américaine est accordée essentiellement sous forme de prêts en nature. Ces prêts servent à financer des importations en provenance des Etats-Unis; l'importateur en verse le prix en dirhams au gouvernement. Un fonds de contrepartie se constitue ainsi qui sert au financement du budget d'équipement. Malgré certains détours techniques, cette méthode ne se différencie guère, finalement, de la précédente. Mais il n'est pas certain qu'elle ait les mêmes effets. Il est impossible d'en juger, car non seulement le mode de financement a changé, mais surtout l'orientation de la dépense. On ne peut nier le caractère largement colonial des dépenses d'infrastructure réalisées sous l'égide de la France. Il assurait d'ailleurs l'efficacité de ces dépenses: les investissements publics s'inscrivaient dans le cadre d'un processus général d'expansion, le développement du secteur moderne. Ils étaient relativement concentrés dans certains centres. Une partie importante des sommes dépensées allait à des entreprises ou des personnes appartenant au secteur moderne, généralement de nationalité étrangère. Tous ces éléments étaient autant de facteurs de la structure des flux observable au début des années 50. Aujourd'hui les dépenses semblent plus largement réparties dans le territoire, la part des investissements a diminué, celle des revenus marocains augmenté (éducation nationale et armée surtout). Du fait de ce changement de structure les revenus versés par l'Etat sont utilisés davantage à des dépenses de consommation et moins à des investissements.

4. *L'effet des finances publiques sur la balance des paiements*

Dès 1960, le déficit à nouveau croissant de la balance commerciale, le volume accru de l'aide extérieure — de 1957 à 1959, il était tombé assez bas — le fait que les dépenses publiques étrangères ont retrouvé leur niveau de 1952-1953, et bien d'autres éléments peuvent faire penser qu'on a retrouvé un équilibre analogue à celui du début des années 50, années où le développement économique du Maroc fut le plus rapide.

¹ Notamment les impôts indirects et les douanes.

² Les nouveaux accords franco-marocains du 7 juillet 1962 viennent de rétablir l'aide financière. Avec les autres formes d'aide, les prestations de la France se monteront à 300 millions de nouveaux francs (*Le Monde*, 8-9 juillet 1962).

Hélas, cette ressemblance est plus illusoire que réelle, elle cache de profondes différences. A une période d'expansion d'une économie de type colonial a succédé une période de restructuration de l'économie. Le pôle de développement constitué par le groupe dynamique des immigrants s'est effacé. Les finances publiques doivent être réorientées pour soutenir d'autres pôles de développement. On a tenté de les orienter vers la création de grands ensembles industriels et vers le développement général de l'économie traditionnelle. Dans chacune de ces directions les obstacles se sont révélés très nombreux. Les cadres techniques et administratifs ont souvent manqué. La critique est facile, mais le changement des voies de développement et la réorientation de l'intervention étatique sont une nécessité historique inéluctable. Peut-être le gouvernement n'a-t-il pas été assez conscient de ces problèmes, ne s'est-il pas engagé assez audacieusement dans cette voie... De toute façon le résultat est un changement de la structure des flux monétaires.

Dans cette conjoncture nouvelle, l'action directe ou indirecte de l'Etat conduit à l'importation d'un volume accru de biens d'équipement industriel (création des grands ensembles), mais ses commandes à l'économie privée suscitent beaucoup moins d'investissements. Jusqu'à ce que se réalise un lent processus de restructuration démographique et sociale, de réorganisation du secteur moderne, notamment des industries de transformation, d'intégration des divers secteurs de l'économie nationale entre lesquels les liens sont fort distendus, il sera difficile aux dépenses publiques d'induire un volume appréciable d'investissement. Par contre, les dépenses publiques gonflent de plus en plus la demande d'importation de biens de consommation. Certes, le volume des transferts de revenus versés par l'Etat s'amointrit constamment, ces revenus étant versés de plus en plus en mains marocaines. Mais au fur et à mesure de l'accroissement de la classe moyenne marocaine, et de la distribution de revenus monétaires à des gens qui n'en avaient guère (création des chantiers de chômage), la demande de biens de consommation s'accroît. De telle sorte qu'on peut se demander si le pays ne risque pas de vivre au-dessus de ses moyens, grâce à l'aide étrangère. Il est difficile d'en juger: comment estimer la valeur d'investissement de l'effort d'éducation, de santé nationale, qui a été entrepris? Un manque d'audace de la part de l'Etat dans le soutien qu'il doit à la restructuration de l'économie, un louvoiement incertain risquent, sans revivifier les pôles d'expansion d'autrefois, de retarder la création des nouvelles voies de développement. Alors de grands efforts d'investissement, telle la généralisation de l'éducation, risqueraient sérieusement d'échouer.

Il faut souhaiter que l'aide étrangère soit rendue efficace par l'accélération de la transformation économique et sociale interne, et la création de nouveaux pôles de croissance. Comme il ne s'agit plus d'implanter un élément d'économie moderne sur sol marocain, mais de développer l'économie marocaine elle-même, la tâche est beaucoup plus difficile. Si l'on parvient à trouver les cadres administratifs nécessaires pour encadrer la nation, à éveiller dans tout le peuple le désir de sortir d'un traditionalisme statique, à donner confiance à l'étranger en créant une solide structure sociale interne, libérée des anciennes contraintes... A cette condition la constellation actuelle des finances et des opérations extérieures, quoique apparemment moins prometteuse que celle d'il y a dix ans, pourra aboutir à des résultats beaucoup plus significatifs pour le peuple marocain.